



AVIS DE COURSE

**CHAMPIONNAT DE FRANCE MINIMES
SOLITAIRE – EQUIPAGE - GLISSE**

Du 03 au 08 JUILLET 2010

Lieu : Baie de Quiberon

Autorité Organisatrice : CDV 56 - ENVSN

1. REGLES

La régata sera régie par :

- 1.1. les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile*, incluant l'annexe B
- 1.2. les règlements fédéraux.

2. PUBLICITE

En application de la Régulation 20 de l'ISAF (Code de Publicité), telle que modifiée par le règlement de publicité de la F.F.Voile, chaque bateau devra porter à l'extérieur de ses coques les autocollants fournis par l'organisateur lors de l'inscription.

La pose ainsi que l'entretien de ces marques sont de la responsabilité de l'équipage, qui devra si nécessaire les remplacer.

3. SELECTION et ADMISSIBILITE

- 3.1. La régata est ouverte aux bateaux des classes ou séries Optimist, L'Equipe, Tyka et BIC 293OD,

- 3.2. Sélection :

http://www.ffvoile.net/ffv/web/pratique/championnats/reglements.asp#Quotas_Selections

Les coureurs qualifiés par quota de ligue seront avisés par leur ligue respective, la liste de ces coureurs sera mise en ligne sur le site de la FFVoile le 04 juin 2010.

La liste des coureurs invités par la FFVoile sera mise en ligne sur le site de la FFVoile le 18 juin 2010

- 3.3. Admissibilité :

(i) Tout coureur mineur devra être accompagné par un adulte présent sur le site pendant toute la durée de l'épreuve. Cet adulte aura pour ce mineur accepté par écrit l'exercice de l'autorité pendant toute la durée du CFMinimes 2010.

(ii) Un adulte ne pourra accepter la responsabilité de plus de douze coureurs mineurs.

- 3.4. Catégories d'âges :

Se reporter au document « Tranches d'âge pour les Championnats de France Minimes et Espoirs à partir de 2010 » visible sur le site de la FFVoile :

http://www.ffvoile.net/ffv/web/pratique/championnats/documents/TranchesAge_Minimes_Espoirs_10.pdf

Le surclassement n'est pas accepté sur le Championnat de France Minimes. Pour tout complément d'information, consulter le site de la FFVoile – Commission Médicale : <http://www.ffvoile.net/ffv/web/services/medical/surclassement.asp>

4. PRE INSCRIPTION

4.1 Pré Inscription en ligne :

- (i) La pré inscription et le paiement des frais d'inscription au Championnat de France seront effectués en ligne.
- (ii) Le dispositif de pré inscription en ligne sera disponible sur le site de la FFVoile le 7 juin au matin pour les sélectionnés sur quotas de ligue et le 21 juin pour les invités.
- (iii) L'accusé de réception du paiement en ligne tiendra lieu auprès de l'Autorité Organisatrice de justificatif de pré inscription.
- (iv) **Attention pour valider votre inscription, vous devrez lors de la confirmation des inscriptions sur place présenter les documents suivants :**

§ La fiche de confirmation d'inscription dûment complétée et signée, incluant notamment :

- L'autorisation parentale signée,
- L'identité et l'engagement de la personne responsable durant le Championnat,
- L'autorisation de l'utilisation des images faites durant le Championnat de France,
- Votre licence FFVoile valide visée par un médecin ou un certificat médical

4.2 Pré inscription par courrier :

Les coureurs ne pouvant pas utiliser le service décrit ci-dessus au § 4.1, devront à partir du 7 juin au matin télécharger sur le site de la FFVoile le bulletin de pré inscription et l'adresser par courrier à :

*Comité Départemental de Voile du Morbihan CFM 2010
18 Rue Gerbault - ZI du Prat – 56000 VANNES*

Accompagné d'un titre de paiement correspondant au montant des frais de constitution de dossier, établi à l'ordre de **CDV 56 – CFM 2010**.

5. DROITS A PAYER

5.1 Les droits requis sont les suivants :

Classe	Montant jusqu'au 25/ 06 minuit	Montant à partir du 26 / 06
Optimist et BIC 293 OD	49 €	74 €
L'Equipe et Tyka	98 €	147 €

5.2 Remboursement :

En cas de désistement, les coureurs ne seront remboursés qu'en cas de force majeure, après décision de l'Autorité Organisatrice, moins les frais de gestion de dossier : solitaires 5€ doubles 10€

6. PROGRAMME

6.1. Confirmation d'inscription :

La confirmation des inscriptions sera enregistrée sur place en présence de l'adulte responsable,

Le samedi 03 juillet de 14h00 à 18h00,

Le dimanche 04 juillet de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00,

Pendant la confirmation des inscriptions, les entraîneurs et accompagnateurs présents pendant l'épreuve devront s'inscrire au bureau des accréditations.

6.2. Jours de course :

<i>Date</i>	<i>Horaires</i>	<i>Classe(s)</i>
04/07	<i>Heure du 1^{er} signal d'avertissement Course Entraînement 14h</i>	Optimist, Tyka, L'Equipe, BIC 293OD
05/07	<i>Heure du 1^{er} signal d'avertissement 10h</i>	Optimist, Tyka, L'Equipe, BIC 293OD
06/07	<i>Heure du 1^{er} signal d'avertissement 10h</i>	Optimist, Tyka, L'Equipe, BIC 293OD
07/07	<i>Heure du 1^{er} signal d'avertissement 10h</i>	Optimist, Tyka, L'Equipe, BIC 293OD
08/07	<i>Heure du 1^{er} signal d'avertissement 10h Palmarès vers 17h</i>	Optimist, Tyka, L'Equipe, BIC 293OD

7. MARQUAGE ET JAUGE

Les opérations préalables de marquage se dérouleront le samedi 04 juillet de 14h00 à 18h00, et le dimanche 05 juillet de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00, à l'espace jauge du championnat.

Des opérations de jauge pourront avoir lieu durant le championnat.

8. EQUIPEMENT FOURNI PAR L'AUTORITE ORGANISATRICE

8.1. VOILES

8.1.1. L'Autorité Organisatrice fournira :

Pour la classe L'Equipe et la série Tyka un spinnaker à chaque bateau inscrit.

Pour les BIC 293 OD, une Grand Voile de surface de 6,8 m² à chaque concurrent

8.1.2. Les concurrents ont l'obligation d'utiliser ces voiles et seulement celles-ci durant tout le Championnat de France Minimes.

8.1.3. Les voiles seront remises aux concurrents au moment de la confirmation des inscriptions.

8.1.4. En cas de dommage, les coureurs devront, après avis du jaugeur, faire réparer leur voile.

Aucun remplacement de matériel par un matériel personnel ne sera autorisé.

8.1.5. En cas de dommage important qui exigerait le remplacement d'une voile, après avis du jaugeur, seul le remplacement par une voile fournie par l'Autorité Organisatrice sera autorisé en contre partie d'un chèque de caution de 300 € pour une voile de BIC 293 OD et un chèque de caution de 500 € pour un spinnaker.

8.1.6. A la fin du Championnat, les voiles seront laissées aux ligues mais elles resteront propriété de la FFVoile.

8.2. LYCRAS ET GILETS

Lors de la confirmation des inscriptions un lycra sera remis à chacun des coureurs et un gilet aux coureurs en Optimist.

8.2.1. Les coureurs ont l'obligation de porter ce lycra et gilet pendant la durée de toutes les courses de leur départ sur l'eau à leur retour à terre.

8.2.2. Le lycra sera porté au dessus de l'intégralité de toutes les pièces de l'équipement y compris de la brassière de sécurité.

9. INSTRUCTIONS DE COURSE

Les instructions de course et les annexes éventuelles seront disponibles à la confirmation des inscriptions le samedi 03 juillet de 14h00 à 18h00, et le dimanche 04 juillet de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00.

10. LES PARCOURS

Les parcours à effectuer seront précisés dans les Instructions de Course.

11. SYSTEME DE PENALITE

11.1 Pour les catamarans et les windsurfs, la règle 44.1 est modifiée de sorte que la pénalité de deux tours est remplacée par la pénalité d'un tour.

11.2 Un arbitrage semi direct pourra être mis en place pour l'ensemble des flottes. Les modalités d'application seront précisées dans les Instructions de Course.

12. CLASSEMENT

12.1. Le nombre de courses devant être validées pour constituer une série est de : 3
Pour toutes les classes, 9 courses sont programmées, sauf pour les BIC 293OD dont le programme prévoit 12 courses.

Pour toutes les classes, 3 courses au maximum pourront être courues chaque jour.

12.2. Pour les windsurfs, le Système de Classement décrit en B8.2 et B8.3 s'appliquera.

12.3. Le classement des catégories féminines pour les dériveurs doubles, les catamarans et les windsurfs sera établi par extraction du classement général de la classe ou de la série, sans re calcul des points.

13. COMMUNICATION RADIO

Excepté en cas d'urgence, un bateau ne doit ni effectuer de transmission radio pendant qu'il est en course ni recevoir de communications radio qui ne soient pas recevables par tous les bateaux. Cette restriction s'applique également aux téléphones portables.

14. PRIX

Des prix seront distribués comme suit :

Champion de France de Voile Minimes Solitaire Optimist National 1 Garçon.

Champion de France de Voile Minimes Solitaire Optimist National 2 Garçon.

Championne de France de Voile Minimes Solitaire Optimist Fille.

Champion de France de Voile Minimes Double L'Equipe Masc/Mixte.

Championne de France de Voile Minimes Double L'Equipe Fille.

Champion de France de Voile Minimes Catamaran Tyka Masc/Mixte.

Championne de France de Voile Minimes Catamaran Tyka Fille.

Champion de France de Voile Minimes Windsurf Bic 293 OD Garçon.

Championne de France de Voile Minimes Windsurf Bic 293 OD Fille.

Ces différents titres seront décernés sous réserve d'un minimum de 15 équipages inscrits définitivement dans chaque catégorie, pour les catégories féminines ce nombre est ramené à 10.

Les trois premiers équipages de chacune des catégories validées recevront respectivement les médailles d'Or, d'Argent et de Bronze.

15. RESPONSABILITE

Les concurrents participent à la régata entièrement à leurs propres risques. La décision de participer à une course ou de rester en course relève de leur seule responsabilité.

L'autorité organisatrice n'acceptera aucune responsabilité, en cas de dommage matériel, de blessure ou de décès, dans le cadre de la régata, aussi bien avant, pendant, qu'après la régata.

16. DROIT A L'IMAGE ET A L'APPARENCE

En participant à ce championnat, le concurrent autorise l'Autorité Organisatrice et les sponsors de celui-ci à utiliser et montrer à tout moment (pendant et après la compétition) des photos en mouvement ou statiques, des films ou enregistrements télévisuels, et autres reproductions de lui-même prises lors du championnat et à utiliser gracieusement son image et son nom sur tous matériaux liés au dit championnat.

17. ACCES AU SITE

17.1 Le site du Championnat de France Minimes (toutes les installations de l'ENVSN) ne sera accessible aux coureurs, aux entraîneurs et aux accompagnateurs qu'à partir du samedi 03 juillet 2010 à 09H00.

17.2 Le vendredi 09 juillet 2010 à 12H00, l'ensemble des concurrents devra avoir quitté le site.

18. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Pour toutes informations complémentaires veuillez contacter :

Sélections et Organisation FFVoile :

FEDERATION FRANCAISE DE VOILE

17 rue Henri Bocquillon – 75015 – PARIS

Tél. : 01 40 60 37 01

E-mail : cecile.hovsepian@ffvoile.fr

Organisation : didier.flamme@ffvoile.fr

Internet : www.ffvoile.net

Organisation Technique :

CDV 56

18 rue Gerbault – ZI du Prat

56 000 VANNES

Tél : 02 97 42 58 39

E-mail : contact@cdv56.com

Site web : www.cd-voile-morbihan.com

Hébergement et restauration à :

ECOLE NATIONALE DE VOILE ET DES SPORTS NAUTIQUES

Tél. : 02 97 30 30 27 – Fax : 02 97 30 42 61

E-mail : chantal.guyader@jeunesse-sports.gouv.fr